

# Communiqué de presse

## La Sauvegarde du Nord et le Barreau de Lille signent une convention de partenariat

Lundi 26 novembre 2018 à 11h00

### **Objectif : Agir ensemble en faveur de la prévention pour les jeunes et familles en difficulté**

#### **Les objectifs :**

- Développer des actions de prévention en matière de protection de l'enfance et de la délinquance
- Favoriser l'accès au droit pour les mineurs et les familles en difficulté
- Accompagner la prise en charge des mineurs non accompagnés

#### **Les acteurs de la convention :**

-Le **Barreau de Lille** regroupe près de 1300 avocats, dont 90 avocats au sein de la Commission dédiée aux droits des Mineurs, formés et sensibilisés aux questions relatives à l'Enfance et à l'Adolescence. La Commission participe à la défense pénale et à l'assistance des Mineurs en danger. Elle organise également des actions de promotion et d'accès aux droits à destination du public comme des formations, des consultations et des stages de citoyenneté.

-Au cours de l'année 2017, le Pôle Protection de l'Enfance de **La Sauvegarde du Nord** a accueilli ou accompagné 23 901 jeunes sur l'ensemble du territoire départemental, dont 9 400 sur le ressort du TGI de Lille. Les accompagnements et interventions de La Sauvegarde du Nord s'exercent essentiellement dans le cadre civil des différentes missions de protection de l'enfance mais aussi dans le cadre pénal relatif à l'enfance délinquante. En 2018, le Pôle Protection de l'Enfance de La Sauvegarde du Nord est composé de 39 structures, établissements ou services, et mobilise 650 professionnels dont 260 sur la métropole lilloise.

Maître Stéphane DHONTE, Bâtonnier du Barreau de Lille et Monsieur Cyriaque CACHEUX, Directeur Général Adjoint de La Sauvegarde du Nord en charge de la Protection de l'Enfance signeront la Convention :

**Le 26 novembre 2018 à 11h00, à l'Ordre des Avocats du Barreau de Lille,  
Palais de Justice 13 avenue du Peuple Belge 59 800 Lille**